

Commune de Bourg des Comptes

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 7 octobre 2008

PERSONNEL COMMUNAL

- École maternelle : suite à l'ouverture d'une classe en maternelle, un poste d'ATSEM a été créé sur la base de 29.18/35^{ème}
- Restaurant scolaire : divers ajustements d'horaire ont été réalisés depuis la rentrée et un poste supplémentaire a été mis en place
- Le forfait formation de 2 000 € pour un apprenti en BEPA travaux paysagers va être pris en charge par la Commune
- Un temps partiel (à 80 %) est accepté pour un agent d'accueil de la mairie

FINANCES

- Redevance assainissement : le tarif au m³ est à 0.95€ pour l'année 2009
- Subvention :
 - la subvention pour le relais du Semnon est portée de 80 à 100 €
 - une subvention de 160 € est accordée à l'Association "les gazelles des vallons" pour leur permettre de faire face aux frais de création de l'association
- Garderie périscolaire : une demande de subvention va être faite à la Caisse d'Allocations Familiales pour une acquisition de matériel et de mobilier en 2009

DIVERS

- Deux réunions d'information à destination des riverains vont être programmées prochainement :
 - une pour l'aménagement de la place de la Courbe
 - une pour l'aménagement de la Place Porteu de la Morandière
- Une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme va être lancée prochainement
- Taxis : une quatrième place de stationnement de taxis est acceptée
- Badminton-club : une convention va être signée avec le badminton club Guichen – Bourg des Comptes pour une prise en charge partielle des frais salariaux de l'animateur